



Paris, le 25 Septembre 2014

Communiqué

**Autorisation par l'Autorité de la Concurrence
du changement de contrôle de Générale de Santé**

L'Autorité de la concurrence a annoncé avoir autorisé la prise de contrôle conjoint de Générale de Santé par Ramsay Health Care et Prédica, filiale du Crédit Agricole.

Ramsay a par ailleurs fait savoir que le contrat d'acquisition d'actions portant sur l'acquisition d'une participation de contrôle de 83,43 % dans le capital de Générale de Santé avec son partenaire Predica ne fait désormais plus l'objet de conditions suspensives, et que la réalisation de l'opération devrait intervenir la semaine prochaine.

A propos de Générale de Santé :

Générale de Santé est coté sur Euronext Paris (anciennement Premier Marché) depuis juin 2001 et fait partie de l'indice Midcac. Premier Groupe privé de soins et services à la santé, Générale de Santé compte 19 000 salariés dont 7 000 infirmier(e)s et 4 000 aides soignant(e)s dans 75 établissements et centres.

Avec près de 4 500 praticiens, elle représente la première communauté libérale de France. Acteur majeur de l'hospitalisation, Générale de Santé couvre l'ensemble de la chaîne de soins : médecine-chirurgie-obstétrique, oncologie, soins de suite et de réadaptation et hospitalisation à domicile. Générale de Santé développe une offre de soins originale associant qualité et sécurité de la prise en charge, efficacité de l'organisation et qualité humaine. Le Groupe propose une prise en charge globale avec un accompagnement personnalisé, avant, pendant et après l'hospitalisation, qui prend en compte toutes les dimensions du patient ; il participe aux missions de service public de santé et au maillage sanitaire du territoire.

En savoir plus : www.generale-de-sante.fr

Code ISIN et Euronext Paris : FR000044471
Site Internet : www.generale-de-sante.fr

Relations Investisseurs/Analystes :
Arnaud Jeudy
Tél. + 33 (0)1 53 23 14 75
a.jeudy@gsante.fr

Relations Presse :
Martine Esquirou
Tel. + 33 (0)1 53 23 12 62
m.esquirou@gsante.fr